



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à huis clos en vidéoconférence, le lundi 6 juillet 2020 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume ainsi que madame la conseillère Marie-Eve Denicourt, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Est absent: monsieur Bernard Rousselle.

Sont aussi présents: le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Daniel Leduc, le directeur du Service de sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau et l'adjointe administrative madame Yannick Gagnon.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juin 2020
  - 3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2020
  - 3.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2020
4. Présentation du rapport financier 2019 par M. Gérard Berleur, CPA auditeur, CA
5. Dépôt du rapport financier 2019
6. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019
7. Démission de M. Gérard Berleur
8. Rapport des comités
  - 8.1. Service de l'inspection
  - 8.2. Service de sécurité incendie
    - 8.2.1. Entente d'entraide intermunicipale Saint-Alexandre et Henryville
  - 8.3. Comité embellissement
    - 8.3.1. Projet de création d'un comité embellissement
  - 8.4. Service de loisirs
    - 8.4.1. Projet Chaudrons et Crampons, par le CRSQV
9. Rapport sur les plaintes
10. Correspondance
11. Présentation des comptes
  - 11.1. Adoption des comptes et engagements de crédits
12. ADMINISTRATION
  - 12.1. Avis d'intention d'exercer un droit de préemption conformément aux nouveaux pouvoirs conférés par le PL 40 sur la réforme des services scolaires
  - 12.2. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

- 12.3. Procédure de vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes
- 13. URBANISME/ENVIRONNEMENT
  - 13.1. Rapport d'analyse d'une coupe forestière
  - 13.2. Achat d'un lot sur la rue des Conseillers
- 14. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
  - 14.1. Résumé du projet de modifications du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de 2e génération
- 15. VOIRIE
  - 15.1. Retraite Gilles St-Jean employé de la voirie
  - 15.2. Embauche d'un employé col bleu saisonnier du 6 juillet au 30 octobre 2020
  - 15.3. Soumission pour travaux entretien du réseau d'égout, inspection et nettoyage
  - 15.4. Soumission remplacement d'un compresseur climatisation
  - 15.5. Soumission pour débitmètre de sortie à l'usine d'eau potable
- 16. Affaires nouvelles
- 17. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier à 20 h 04.

20-07-144 2. **Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts**

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en gardant le point Affaires nouvelles ouvert.

3. **Adoption du procès-verbal**

20-07-145 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 juin 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020 tel que rédigé.

20-07-146 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Yves Barrette et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2020 tel que rédigé.

20-07-147

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** le procès-verbal a été transmis aux membres du conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2020 tel que rédigé.

4. **Présentation du rapport financier 2019 par M. Gérard Berleur, CPA auditeur, CA**

Monsieur Gérard Berleur, CPA auditeur, CA présente le rapport financier de l'année 2019 de la municipalité de Saint-Alexandre.

20-07-148

5. **Dépôt du rapport financier 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Daniel Leduc, directeur général dépose le rapport financier pour l'année 2019;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu de prendre acte de ce dépôt.

20-07-149

6. **Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** le maire monsieur Luc Mercier dépose le rapport sur les faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu d'autoriser la publication du rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier 2019 par envoi postal aux citoyens de la municipalité ainsi que sur notre site internet.

7. **Démission de M. Gérard Berleur**

Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt de la lettre de démission de monsieur Gérard Berleur, CPA auditeur, CA.

8. **Rapport des comités**

**Service de l'inspection**

Le rapport des permis du mois de juin, émis par Louise Nadeau, inspectrice, totalisant trente-six (36) permis est déposé.

**Service de sécurité incendie**

Monsieur Benoît Brodeur, directeur SSI présente son rapport du mois de juin 2020 représentant les sorties suivantes:

- 3 appels incendies;
- 2 entraides;
- 1 feu de poteau électrique;
- 1 premier répondant.

20-07-150

**Entente d'entraide intermunicipale Saint-Alexandre et Henryville**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque municipalité s'engage à fournir le personnel et les équipements de son Service de sécurité incendie requis par la municipalité requérante pour lui prêter assistance à l'occasion d'un combat incendie ou d'un autre sinistre de même nature, en autant que le personnel et les équipements concernés soient disponibles sans mettre en danger sa propre sécurité incendie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'adopter l'entente intermunicipale d'entraide en cas d'incendie à intervenir entre la municipalité de Saint-Alexandre et la municipalité d'Henryville et que le maire, monsieur Luc Mercier le directeur général, monsieur Daniel Leduc soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la municipalité de Saint-Alexandre.

### **Comité embellissement**

20-07-151

#### **Projet de création d'un comité embellissement**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu de créer un comité embellissement composé d'élus et de citoyens.

### **Service de loisirs**

20-07-152

#### **Projet Chaudrons et Crampons, par le CRSQV**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Alexandre a la possibilité de se joindre à 8 autres municipalités du Haut-Richelieu pour la mise en place de groupes de marche à chaque semaine et de cuisines collectives regroupées par secteur une fois par mois, le tout destiné aux personnes âgées vivant en territoire rural;

**CONSIDÉRANT QU'** une subvention de 30 475 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie offert par le Secrétariat des aînés du MSSS a été accordée pour la réalisation de ce projet;

**CONSIDÉRANT QUE** Loisir et Sport Montérégie est l'organisme porteur et fiduciaire de ce projet et collabore avec l'équipe locale de la santé publique du CISSS Montérégie-Centre pour l'organisation et la mise en place de ce projet;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu;

Que la municipalité de Saint-Alexandre se joignent, tout comme 8 autres municipalités du Haut-Richelieu au projet « Chaudron et Crampons » auprès de l'organisme : Loisir et Sport Montérégie, en tant qu'organisme porteur et fiduciaire de ce projet.

### **9. Rapport sur les plaintes**

Le rapport des plaintes du mois de juin 2020, totalisant trois (3) plaintes, est déposé devant le conseil

### **10. Correspondance**

Dépôt de la liste de correspondance du mois de juin 2020

### **11. Présentation des comptes**

20-07-153

#### **Adoption des comptes et engagements de crédits**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Yves Barrette et unanimement résolu, d'engager les crédits nécessaires et d'autoriser les dépenses effectuées au cours du mois, d'accepter les salaires payés et le paiement des comptes en ajoutant la facture des Entreprises Réal Carreau inc au montant de 3952,10 \$ et Vibriss au montant de 1 464,78 \$, au total représentant les déboursés suivants:

Chèques fournisseurs	81218 à 81284	pour	116 934,84 \$
Prélèvements automatiques	3748 à 3773	pour	120 344,43 \$
Chèques salaires	7370, 7371	pour	44 768,07 \$
Assurance La Capitale	501172 à 501223	pour	3 039,86 \$
MRC Haut-Richelieu	assurances collective	pour	
	matières résiduelles,	pour	94 065,98 \$
	quote-part		
Visa Desjardins	relevé de juin	pour	438,34 \$

## 12. ADMINISTRATION

20-07-154

### Avis d'intention d'exercer un droit de préemption conformément aux nouveaux pouvoirs conférés par le PL 40 sur la réforme des services scolaires

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, un centre de services scolaire peut, conformément aux dispositions des articles 272.3 à 272.13 de cette loi, requérir d'une municipalité locale qu'elle lui cède, à titre gratuit, un immeuble aux fins de la construction ou de l'agrandissement d'une école ou d'un centre;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 272.17 de cette même loi, une municipalité locale peut exercer un droit de préemption à l'égard de tout immeuble de son territoire qu'elle est susceptible d'acquérir en vue de le céder à un centre de services scolaire pour se conformer aux obligations découlant de l'application de l'article 272.2;

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a déjà indiqué à la Municipalité de Saint-Alexandre ses besoins actuels et futurs en espaces afin de répondre à la clientèle scolaire sur le territoire de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a identifié les lots 4 391 470 et 4 391 472 situés à côté de l'école primaire comme étant des immeubles susceptibles d'être acquis et cédés au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières afin de répondre à leurs besoins d'espace;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Yves Barrette et unanimement résolu de:

**DÉCRÉTER** qu'un avis d'assujettissement au droit de préemption soit inscrit par la Municipalité au registre foncier conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* à l'égard des immeubles suivants :

#### **DÉSIGNATION**

« Un emplacement situé dans la ville de Saint-Alexandre, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE (4 391 472) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Jean.

*Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro 497, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre, province de Québec, J0J 1S0, circonstances et dépendances »*

« Un emplacement situé dans la ville de Saint-Alexandre, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX (4 391 470) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Jean.

*Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro 499, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre, province de Québec, J0J 1S0, circonstances et dépendances »*

**D'AUTORISER** le directeur général et le maire à faire les démarches et à signer tout document nécessaire pour la publication au registre foncier de ces avis d'assujettissement au droit de préemption.

### Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

Le conseil municipal prend acte du dépôt des deux états comparatifs en date du 6 juillet 2020.

20-07-155

### Procédure de vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'autoriser monsieur Daniel Leduc, directeur général à transmettre la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes pour l'année 2018 à la Commission Scolaire des Hautes-Rivières et à la MRC Haut-Richelieu, selon la procédure.

## 13. URBANISME/ENVIRONNEMENT

20-07-156

### Rapport d'analyse d'une coupe forestière

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a adopté la résolution 20-01-05, à la séance ordinaire du 13 janvier 2020 à l'effet de donner le mandat à FOR-ÉCO Sylviculture et d'autoriser monsieur Justin Manasc, ingénieur forestier, d'inspecter les lieux et de produire un rapport concernant la coupe de

bois qui a eu lieu sur le lot 4 390 005 afin de connaître si les travaux effectués ont respectés le permis émis à cet effet;

**CONSIDÉRANT QUE** le 16 juin 2020, ce rapport nous a été transmis par FOR-ÉCO;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Yves Barrette et unanimement résolu d'accueillir favorablement le contenu et les conclusions de ce rapport d'expertise et d'autoriser le paiement de la facture pour le rapport d'expertise au montant de 2 278, 80 \$ taxes incluses.

20-07-157

**Achat d'un lot sur la rue des Conseillers**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité désire acquérir pour des fins de réserve foncière une partie du lot 4 391 365 du Cadastre du Québec appartenant à 9349-9622 QUÉBEC INC., situé à l'intersection des rues de la Chute et des Conseillers;

**CONSIDÉRANT** que des discussions ont eu lieu avec le propriétaire de l'immeuble à cette fin et que la Municipalité souhaite acquérir ce lot d'une superficie de 954,9 mètres carrés pour un montant de 110 495 \$;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Yves Barrette et unanimement résolu;

QUE la Municipalité offre au propriétaire 9349-9622 Québec inc. d'acquérir la partie du lot 4 391 365 du Cadastre du Québec d'une superficie de 954,9 mètres carrés identifiée comme étant le lot projeté 6 381 736 sur le plan joint en annexe de la présente, et ce, pour un montant total de 110 495 \$ plus les taxes si applicables;

QUE les frais de notaire soient à la charge de la Municipalité et que la vente soit faite selon les conditions usuelles;

DE mandater Vox avocats inc. pour préparer une offre d'achat en conséquence;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout acte pertinent à l'acquisition par la Municipalité de cet immeuble selon les modalités énoncées;

14. **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**Résumé du projet de modifications du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de 2e génération**

Aucune résolution

15. **VOIRIE**

**Retraite Gilles St-Jean employé de la voirie**

Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt de la lettre de départ à la retraite de monsieur Gilles St-Jean et demande à ce qu'on lui fasse parvenir en leur nom une lettre de remerciement pour ses 18 années en tant que col bleu aux travaux publics et technicien à l'usine d'eau potable au sein de la Municipalité de Saint-Alexandre.

20-07-158

**Embauche d'un employé col bleu saisonnier du 6 juillet au 30 octobre 2020**

**CONSIDÉRANT** la retraite d'un employé col bleu au 1er juillet 2020;

**CONSIDÉRANT** les besoins opérationnels au service des travaux publics de la municipalité au cours de la saison estivale;

**CONSIDÉRANT** la qualité de la candidature de monsieur Danny Boulanger-Turmel pour ce poste;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu;

D'embaucher monsieur Danny Boulanger-Turmel comme employé col bleu saisonnier au service des travaux publics de la municipalité du 6 juillet au 30 octobre 2020.

20-07-159

**Soumission pour travaux entretien du réseau d'égout, inspection et nettoyage**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'accepter l'offre de Soleno pour des travaux d'entretien du réseau d'égout, inspection et nettoyage au montant de 14 232,00 \$ taxes en sus.

20-07-160

**Soumission remplacement d'un compresseur climatisation**

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu d'accepter l'offre de services Excel climatisation pour le remplacement d'un compresseur de climatisation au montant de 2 690,00 \$ taxes en sus.

20-07-161

**Soumission pour débitmètre de sortie à l'usine d'eau potable**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume, appuyé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu d'accepter l'offre de services de Vibriss pour le remplacement d'un débitmètre de sortie à l'usine d'eau potable au montant de 4 470,00 \$ taxes en sus.

**16. Affaires nouvelles**

Aucune résolution

20-07-162

**17. Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 21 h 05.

**Certificats de crédits**

Le directeur général et secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présente séance.

**Luc Mercier**  
Maire

**Daniel Leduc**  
Directeur général et secrétaire-trésorier